



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Politique et réglementation

Question écrite n° 39118

#### Texte de la question

M Michel Hannoun attire à nouveau l'attention de Mme le ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la famille, sur l'urgence qu'il y a à organiser au plan national un fichier des donneurs de moelle osseuse. En France, il y a plus de 2 000 indications de greffe de moelle osseuse chaque année. 25 p 100 de ces indications justifient d'une compatibilité tissulaire familiale et seul un fichier national, le plus large possible éviterait la mort certaine à la plupart d'entre eux. Or la France accuse un retard flagrant par rapport aux grands pays occidentaux et particulièrement la Grande-Bretagne. 100 000 donneurs volontaires seraient le minimum nécessaire pour donner quelques chances infimes mais solides à ces malades et à leurs familles. Seulement 23 000 donneurs volontaires sont actuellement recensés dans notre pays montrant ainsi le chemin à parcourir. C'est un effort financier public considérable et urgent qui doit réellement être mis en place le plus rapidement possible, au-delà des 4 500 000 francs débloqués par la Caisse nationale d'assurance maladie par l'association « greffe de moelle France-Transplant ». (L'objectif fixe de 40 000 noms par le fichier national est un seuil psychologique mais nettement insuffisant, comme le précisent les conclusions des travaux des principaux hématologues Français) Il lui demande, en conséquence, quels sont les moyens nouveaux qu'il compte mettre en œuvre pour encourager la constitution d'un fichier national de 100 000 donneurs de moelle osseuse. Il lui cite, à cet égard, l'initiative réalisée dans l'Isère, dans le cadre d'une association (association pour la vie des aplasiques et leucémiques) présidée par un malade en sursis M Philippe Bouvier qui, par la mobilisation qu'elle a suscitée, a permis de motiver et de typer 4 800 volontaires et de distribuer 800 000 francs à divers centres de transfusion sanguine (Grenoble, Rennes, Valence).

#### Données clés

**Auteur :** [M. Hannoun Michel](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39118

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** santé et famille

**Ministère attributaire :** santé et famille

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 1988, page 1620